



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hotel de Matignon, 57 rue de Varenne
75700 PARIS

Paris, le 22 décembre 2017

Monsieur le Premier Ministre,

lors de notre campagne en 2017, nous avons rassemblé les Français autour d'un enjeu particulièrement structurant, celui de redonner sens à nos prélèvements obligatoires.

Favoriser l'activité et la création de richesses figure ainsi au cœur de notre premier budget du mandat, avec en mesures phares la baisse de taux de la fiscalité sur les bénéficiaires et les plus-values, et l'encouragement aux ménages via la baisse de CSG allié aux baisses de cotisations sociales.

Ces mesures essentielles de libération de nos forces économiques trouveront tout leur sens à la condition que nous parvenions également à redonner effet à la protection de nos intérêts contre l'optimisation fiscale agressive.

Nous encourageons sur ce point l'action de notre Gouvernement et de Monsieur le ministre de l'Economie Bruno Le Maire pour mettre en place avec nos partenaires européens une meilleure taxation sur le chiffre d'affaires des multinationales du numérique, engagement spécifique du programme présidentiel.

Nous souhaitons plus largement que le Parlement redonne corps à la lutte contre l'optimisation fiscale agressive en apportant notre entier soutien à la politique menée par vous et notre Gouvernement contre les paradis fiscaux, laquelle a trouvé ce 5 décembre 2017 une première concrétisation par les 28 Etats de l'Union européenne avec la publication des listes noire (17 juridictions) et grise (47 juridictions) des paradis fiscaux.

Comme alors rappelé par le Commissaire Monsieur Pierre Moscovici, il revient désormais aux Etats membres de s'emparer de ces travaux et listes, et d'en tirer toutes les conséquences dans leur ordre interne souverain, notamment en prévoyant les sanctions adéquates contre ces paradis fiscaux et les grandes entreprises qui ont choisi de s'y établir à fins d'optimisation.

Représentants de la Nation, nous ne pouvons nous aussi accepter d'avoir, d'une part, des citoyens et acteurs français et européens taxés, et, d'autre part, d'autres contribuables qui sont substantiellement bien moins prélevés, concurrençant déloyalement des acteurs de l'économie en France. Il est de notre devoir de protéger les fondements du consentement à l'impôt.

C'est pourquoi, Monsieur le Premier Ministre, nous soutiendrons et contribuerons substantiellement ces prochains mois en particulier au plan de lutte contre la fraude annoncé par notre Premier Ministre ce 12 décembre 2017, en venant accorder notre concours à Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes publics Gérard Darmanin. Ce plan passera nécessairement par l'accentuation de l'effectivité de notre politique contre l'optimisation fiscale agressive, pour demeurer en pointe en Europe et à l'OCDE. La liste française des États et territoires non coopératifs, inchangée depuis 2016 et ne désignant plus que 7 États, nous apparaît particulièrement défailante à la vue des derniers travaux européens précités. Sa mise à jour est un chantier majeur et urgent, pour lequel vous pouvez compter sur notre engagement, comme nous l'avons exprimé lors de la question au Gouvernement formulée par Emilie Cariou le mardi 12 décembre 2017.

Comptant sur l'intérêt que vous manifestez pour la question économique et morale de l'équité fiscale, et en vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce sujet vital pour nos territoires, notre Europe démocratique et notre pacte républicain, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Emilie CARIOU, *Députée de la Meuse
et Vice-présidente de la Commission des finances*

Amélie DE MONTCHALIN, *Députée de l'Essonne
et Chef de file des députés La République en Marche
de la Commission des finances*

Laurent SAINT-MARTIN, *Député du Val-de-Marne
et Vice-président de la Commission des finances*

Joël GIRAUD, *Député des Hautes-Alpes
et Rapporteur général de la Commission des finances*

Roland LESCURE, *Député de la première circonscription
des Français établis hors de France
et Président de la Commission des affaires économiques*